

Communiqué de presse

Luxembourg, le 28 novembre 2016

Deuxième baromètre « Diversité & Entreprise Lëtzebuerg »

Aller au-delà des déclarations d'intention

Le Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, en collaboration avec le LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research), a présenté ce lundi 28 novembre les résultats du deuxième baromètre « Diversité & Entreprise Lëtzebuerg » lors d'une conférence de presse. Ces données, collectées tous les deux ans, sont un état des lieux des actions menées par 132 organisations signataires de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg, qui ont répondues au questionnaire. Le baromètre permet également d'observer l'évolution des pratiques mises en œuvre entre 2014 (lancement de la première enquête) et 2016. Le mouvement de gestion de la diversité est bel et bien en route, même s'il est encore tôt pour constater des avancées significatives dans les politiques diversité au Luxembourg, qui se construisent sur le long terme.

Les entreprises ont une responsabilité accrue dans la mise en place d'une gestion active de la diversité et appréhendent mieux l'avantage compétitif qui est en jeu. En effet, 46% des organisations signataires de la Charte ont déjà élaboré un plan d'action Diversité et 62% ont créé un cadre de travail propice à la concrétisation d'une politique de gestion de la diversité. Ces chiffres dénotent clairement une prise de conscience globale de l'importance d'une gestion efficiente de la diversité au sein des organisations afin d'augmenter la compétitivité et la performance de la structure. Lors de la conférence de presse, Catia Fernandes, Coordinatrice de la Charte de la Diversité, a souligné que 55% des signataires remarquent des améliorations au niveau de l'innovation et de la créativité. La preuve même qu'une gestion intelligente des ressources humaines diversifiées peut amener, in fine, à un retour sur investissement accru pour les entreprises.

Un Comité qui impulse et oriente

« On constate que les organisations signataires de la Charte de la Diversité Lëtzebuerg ont comme thématiques principales l'égalité hommes/femmes, l'équilibre vie privée/vie professionnelle, mais aussi les langues parlées montrant ainsi qu'elles sont autant concernées par les sujets de société actuels que les citoyens », affirme Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration et Marraine de la Charte, Corinne Cahen. Un fait plutôt encourageant qui démontre la nécessité d'outiller les signataires et l'importance du rôle de la Charte de la Diversité, qui impulse et inspire les organisations au sein d'un réseau vivant. Le Comité pour la Charte de la Diversité Lëtzebuerg a effectivement constaté que les sujets abordés par la Charte, comme le handicap ou encore l'orientation sexuelle, ont été davantage traités par les organisations signataires.

Aux organisations de s'emparer du sujet et de faire grandir ce mouvement au Luxembourg!

Contact presse :



Paula Marques / paula.marques@imslux.lu / Tel : +352 26 25 80 13



IMS Luxembourg

BP 2085 | L-1020 Luxembourg | Phone +352 26 25 80 13
info@imslux.lu | www.imslux.lu | RCS Luxembourg F7358